

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_110 : PARC TECHNOLOGIQUE ALBI-INNOVATION - CONSTITUTION DE
SERVITUDE ENEDIS

L'an deux mille dix sept, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 29 juin 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Marie-Claire MALROUX

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Claude LECOMTE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Bruno LAILHEUGHE), Marie-Louise AT (pouvoir à Naïma MARENGO), Laurence PUJOL (pouvoir à Enrico SPATARO), Joëlle VILLENEUVE (pouvoir à Michel MARTY)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 29 JUIN 2017

**N° DEL2017_110 : PARC TECHNOLOGIQUE ALBI-INNOPROD - CONSTITUTION DE
SERVITUDE ENEDIS**

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

La société Aurock, qui vient de s'installer sur la Parc Technopolitain Albi-InnoProd, nécessite un raccordement en HTA pour son transformateur privé d'une puissance de 400KvA. Cette alimentation s'effectuera à partir du transformateur existant sur le Parc Technopolitain (Macro lot I-17) et traversera de la parcelle IR 159. C'est pourquoi il convient de créer des servitudes avec ENEDIS pour leur entretien.

De même pour l'entreprise E-Téra, le raccordement en basse tension qui va jusqu'au coffret en limite de propriété, devra transiter par la parcelle HY214.

La société dénommée ENEDIS, anciennement dénommée Électricité Réseau de Distribution France (ERDF) a demandé la mise à disposition de terrains situés à Albi sur les parcelles cadastrées commune d'ALBI Section IR numéro 159 afin d'installer le raccordement HTA pour alimenter le transformateur électrique privé de l'entreprise. Il est de même pour la parcelle section HY Numéro 214 servant au raccordement électrique en basse tension (Voir plans ci annexés).

En vue de l'exploitation de ces ouvrages, ENEDIS demande le droit de passage de ses agents et la mise à disposition permanente des dégagements pour le passage du matériel.

Il vous est demandé :

- d'accorder une servitude d'occupation et de passage au profit d'ENEDIS (ex ERDF) sur les parcelles cadastrées IR n° 159 et HY n°214 du cadastre de la commune d'Albi.
- D'autoriser monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique, à signer le projet de convention ci annexé ainsi que l'acte authentique de constitution de servitude qui en suivra.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les projets de convention de servitude ci annexés,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 08 juin 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la constitution d'une servitude d'occupation et de passage au profit d'ENEDIS (ex ERDF) sur les parcelles situées à ALBI, cadastrées section IR n° 159 et HY n° 214.

DESIGNE Maître Xavier Poitevin, notaire à Toulouse, 78 Route d'Espagne, BP 12332, 31023 Toulouse Cédex 1, conformément à la demande de la société ENEDIS anciennement dénommée ERDF, pour la rédaction de l'acte authentique de constitution de servitude.

AUTORISE monsieur le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué au développement économique, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,

Fait le 29 juin 2017,

Le président,

Philippe BONNECARRÈRE